



COMMUNIQUÉ POUR DIFFUSION IMMÉDIATE

Itinérance : La MRC de Lac-Saint-Jean-Est accorde un soutien financier de 12 500 \$ qui contribuera au maintien des opérations du refuge temporaire

Alma, le 15 février 2023 – C’est en accordant un soutien financier de 12 500 \$ non-récurrent au Centre de Rétablissement le Renfort que la MRC de Lac-Saint-Jean-Est contribuera au maintien des opérations du refuge temporaire pour les personnes en situation d’itinérance jusqu’au 31 mars 2023.

En novembre dernier, constatant l’augmentation visible du nombre de personnes vivant en situation d’itinérance dans la MRC de Lac-Saint-Jean-Est notamment dans la ville d’Alma, un comité rassemblant les principaux partenaires du milieu s’est constitué afin de travailler à deux niveaux. D’une part, pour mettre en place une solution d’urgence devant l’ampleur du phénomène et l’arrivée de la période hivernale et, d’autre part, afin d’explorer des pistes de solutions durables pour supporter cette clientèle au cours des prochaines années.

L’engagement de chaque partenaire a permis à la veille de la période des Fêtes d’ouvrir selon un horaire défini, un refuge temporaire permettant aux personnes sans domicile de pouvoir dormir au chaud, reprendre des forces, s’alimenter et recevoir du soutien. La MRC de Lac-Saint-Jean-Est est fière de s’être mobilisée avec l’ensemble des partenaires soit Éric Girard, député provincial de Lac-Saint-Jean, Ville d’Alma, le Centre de Rétablissement le Renfort, le comité du Travail de rue d’Alma, l’Office municipale d’habitation de la ville d’Alma, le CIUSSS du Saguenay–Lac-Saint-Jean et la Sûreté du Québec.

« Devant le phénomène grandissant de l’itinérance dans la MRC de Lac-Saint-Jean-Est, nous avons senti le besoin de contribuer à la mise en place temporaire d’une solution afin de soutenir la population. Je remercie l’ensemble des partenaires qui se sont mobilisés dans un temps record afin mettre en place un refuge temporaire pour la période hivernale 2022-2023. Pour la suite des choses, les acteurs du milieu concernés créeront un sous-comité afin de travailler sur des solutions durables impliquant un financement récurrent pour desservir adéquatement la population de la MRC de Lac-Saint-Jean-Est », a indiqué M. Louis Ouellet, préfet.

La MRC est constituée de 14 municipalités réparties dans les secteurs Nord, Centre et Sud du territoire soit Alma, Desbiens, Hébertville, Hébertville-Station, Labrecque, Lamarche, L’Ascension-de-Notre-Seigneur, Métabetchouan-Lac-à-la-Croix, Saint-Bruno, Saint-Gédéon, Saint-Henri-de-Taillon, Saint-Ludger-de-Milot, Saint-Nazaire et Sainte-Monique-de-Honfleur.

– 30 –

Pour information : Mme Cynthia Tardif, directrice générale adjointe de la MRC – 418 668-3023